

ACTUALITÉS

ECHA



Lancement de la plateforme d'échange sur la classification et étiquetage (C&L)



La plateforme C&L a été inaugurée par l'ECHA le 31 janvier 2013, conformément à l'article 42 du règlement CLP.

Ce nouvel outil en ligne a pour objectif de faciliter la communication entre les acteurs qui doivent s'accorder sur la classification et l'étiquetage des substances conformément à l'article 41 du règlement CLP.

Les acteurs concernés sont les notifiants sous CLP et déclarants de REACH. La plateforme est accessible facilement en quelques clics depuis la page de l'inventaire.

Un espace de discussion peut être ouvert pour chaque substance dont les auto-classifications de l'inventaire diffèrent.

Une fois que les acteurs seront parvenus à un accord sur une classification, ils devront informer l'ECHA en mettant à jour leurs notifications. Il suffira alors de cocher la case correspondante "mise à jour suite à une discussion sur la plateforme". L'inventaire sera mis à jour en conséquence.

Un webinar sur l'utilisation de la plateforme sera organisé par l'ECHA au mois de mars. Les informations pratiques seront communiquées ultérieurement.

Liens utiles



- Brève d'annonce de l'ECHA
- Nouvelle page dédiée de l'ECHA
- Q/R sur la plateforme
- Manuel sur l'utilisation de la plateforme (avec captures d'écran)

France

Action REACH/PME

Webinar : Le dernier webinar «**Les étapes de la soumission conjointe**» s'est déroulé le **7 février 2013**.



Nous vous rappelons que vous avez la possibilité de visionner les précédentes conférences en ligne sur le site de l'UIC. Calendrier et inscription : [ici](#).

FDS

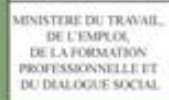
Brochure synthétique sur les FDS et scénarios d'exposition

Deux représentants syndicaux européens des travailleurs (ETUC et IndustriAll) étendent leur campagne d'information REACH. En coopération avec l'ECHA et l'Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail (EU-OSHA) la campagne cible la compréhension des scénarios d'exposition de REACH et les mesures à prendre pour les entreprises afin d'assurer une utilisation sûre des substances dangereuses.

- Brève d'annonce de l'ECHA
- Brochure



Produits chimiques?
Utilisez-les en toute sécurité!





CLP

FAQ

Comment puis-je accéder à la plate-forme C&L?

La plateforme de C&L est accessible via l'inventaire C&L.

Lorsque deux ou plusieurs classifications différentes ont été notifiées pour la même substance, un bouton "discuss" devient disponible. En cliquant sur ce bouton, les utilisateurs sont dirigés vers une page de connexion où ils entrent dans l'espace de discussion pour cette substance en utilisant les informations de connexion de leur compte REACH-IT. Seuls les déclarants de REACH (ayant soumis un dossier d'enregistrement) et les notifiants de CLP (ayant soumis une notification) pour la substance peuvent accéder à l'espace de discussion.

N.B : Un espace de discussion est associé à chaque substance pour laquelle différentes classifications existent.

FAQ

Puis-je utiliser la plate-forme C&L sans révéler mon identité?

Vous n'avez pas à révéler votre identité aux autres participants.

Lorsque vous accédez à un espace de discussion pour la première fois, vous pouvez choisir d'afficher un alias (généré automatiquement) ou votre identité réelle.

Si vous choisissez de poster des commentaires en utilisant un alias, la possibilité de continuer à publier sous le même alias ou d'utiliser votre véritable identité vous sera proposée à chaque fois que vous accéderez à la discussion. A noter qu'une fois que vous utiliserez votre identité réelle, vous ne pourrez pas revenir en arrière avec votre alias et tous vos messages précédents seront associées à votre identité réelle.

L'identité choisie dans chaque espace de discussion est indépendante des autres espaces.

A noter que les modérateurs de la plate-forme (membres du personnel de l'ECHA) ont accès à votre identité réelle: la véritable identité est le nom et le prénom fourni dans les détails de votre compte utilisateur REACH-IT.

www.reach-info.fr et www.clp-info.fr

N° Indigo 0 820 20 18 16

La Lettre d'information est éditée par le Service National d'Assistance Réglementaire sur les règlements REACH et CLP. Les informations contenues dans la présente lettre, ainsi que les conseils offerts par le helpdesk, ont une valeur informative et ne constituent en aucun cas un avis juridique. Les règlements REACH et CLP demeurent les seules références légales. Les formations, ateliers d'information ou autre type d'animation/intervention référencés dans cette lettre sont indiqués à titre informatif : ils n'ont pas un caractère exhaustif et le Helpdesk n'est pas garant de la qualité de ceux-ci.

Par conséquent, la responsabilité du service national d'assistance réglementaire ne saurait être engagée pour toute erreur ou omission, le destinataire de cette lettre d'information est seul responsable de l'utilisation qu'il fait des informations fournies par cette lettre d'information.

Pour permettre une amélioration de notre service : [enquête de satisfaction](#)

Pour nous aider à cerner vos besoins et améliorer notre accompagnement : [questionnaire des besoins](#)

